

ATELIER RE-NEE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ATELIER RE-NEE

6, avenue du Général De Gaulle

74200 Thonon-les-Bains

N° SIRET : 807 920 434 00022

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres,

1. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATELIER RE-NEE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

ATELIER RE-NEE

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos
le 31 décembre 2025*

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de réglementation » de l'annexe des comptes annuels concernant l'incidence de la première application du règlement comptable ANC 2022-06.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les disponibilités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

ATELIER RE-NEE

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos
le 31 décembre 2025*

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

ATELIER RE-NEE

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

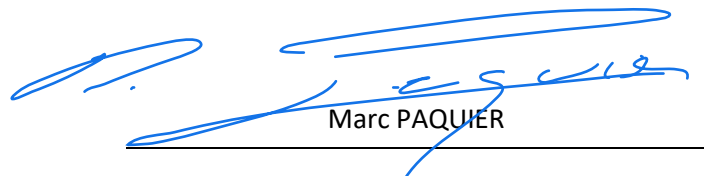
*Exercice clos
le 31 décembre 2025*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 24 avril 2026,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes



Marc PAQUIER

ATELIER RE-NEE

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2025

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	432	432		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	33 795	23 705	10 090	16 849
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	24 800	22 414	2 387	5 069
Autres immobilisations corporelles	43 756	37 969	5 787	10 646
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 500		4 500	4 000
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	107 283	84 519	22 764	36 564
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 122		18 122	22 010
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	238 495		238 495	98 327
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	78 947		78 947	77 279
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	495 396		495 396	515 897
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	830 960		830 960	713 513
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	938 243	84 519	853 724	750 077

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	535 989	339 909
Fonds propres complémentaires	10 000	10 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	15 000	15 000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	26 127	196 080
Situation nette	587 116	560 989
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 060	15 125
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	595 176	576 114
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 176	18 098
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	155 025	140 299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	346	
Produits constatés d'avance	78 000	15 566
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	258 548	173 963
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	853 724	750 077

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	17 875	7 251
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	490 909	532 871
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	5 262	1 041
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	848 305	807 091
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4 758	215
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 367 109	1 348 469
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	4 768	2 131
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	226 463	195 855
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	28 757	21 623
Salaires	927 382	862 498
Cotisations sociales	140 507	105 782
Dotations aux amortissement et dépréciations	14 300	14 318
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 262	334
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 343 439	1 202 540
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	23 670	145 928
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 668	3 269
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 668	3 269

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 668	3 269
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	25 338	149 197
Produits exceptionnels V	789	47 226
Charges exceptionnelles VI		343
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	789	46 883
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 369 566	1 398 964
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 343 439	1 202 883
EXCÉDENT OU DÉFICIT	26 127	196 080

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	11 258	
Prestations en nature		
Bénévolat	13 163	15 034
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	24 421	15 034
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	11 258	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	13 163	15 034
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	24 421	15 034

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 853 724 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 26 127 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Atelier Re-née - Présentation (objet social, nature et périmètre d'activités ou missions sociales réalisées, moyens mis en oeuvre)

L'Atelier Re-née a pour objet l'embauche de personnes en difficulté d'insertion dans le cadre d'un atelier/chantier d'insertion pour les accompagner et les aider dans leur quête d'un emploi durable à travers la collecte, le tri et la vente de textiles ; l'ouverture d'un atelier couture pour la transformation, la création et la vente de textiles récupérés ; l'ouverture d'un magasin de dépôt/vente de textile.

Changement de réglementation :

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'association a procédé à l'application du nouveau plan comptable (ANC 2022-06).

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, ce changement de réglementation prospectif n'a pas d'incidence sur le résultat net ni sur les capitaux propres de l'exercice, mais modifie la présentation du compte de résultat.

À des fins de comparabilité, les données de l'exercice précédent ont été retraitées selon la même méthode.

Impact du changement sur le compte de résultat de l'exercice 2025 :

Autres produits d'exploitation : + 7 784.75 €

Autres charges d'exploitation : - 5 012.89 €

Résultat d'exploitation : «+ 2 771.86 € »

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaire pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans,

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de départ à la retraite

Le montant n'étant pas significatif, il n'a pas fait l'objet d'une provision

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1108 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 11.88 €/heure correspond à un montant de 13 163 euros.

Subventions :

L'essentiel des subventions d'exploitation comptabilisées au cours de l'exercice 2025 correspondent à :

Subvention « aide au poste » pour 560 812 € (Etat) ;

Subvention « aide au poste » pour 75 500 € (Département) ;

Subvention relative au « cofinancement du personnel dédié à l'encadrement et l'accompagnement » pour 85 000 € (Département) ;

Subvention FSE + dans le cadre du programme « emploi-inclusion-jeunesse et compétences » pour 39 000 € (FSE);

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	432			432
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	432			432
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	33 795			33 795
Installations techniques, matériel et outillages industriels	24 800			24 800
Autres immobilisations corporelles	43 756			43 756
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 351			102 351
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 000	500		4 500
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 000	500		4 500
TOTAL GÉNÉRAL	106 783	500		107 283

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	500			500		
TOTAL GÉNÉRAL	500			500		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	432			432
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	432			432
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	16 946	6 759		23 705
Installations techniques, matériel et outillages industriels	19 731	2 682		22 414
Autres immobilisations corporelles	33 109	4 859		37 969
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 787	14 300		84 087
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	70 219	14 300		84 519

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	14 300				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	14 300				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	4 500		4 500
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	18 122	18 122	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 848	1 848	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	235 864	235 864	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	782	782	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	261 117	256 617	4 500
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	25 176	25 176		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	95 718	95 718		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 289	54 289		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 019	5 019		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	346	346		
Produits constatés d'avance	78 000	78 000		
TOTAL	258 548	258 548		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 708	13 524
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	47 486	47 930
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	57 194	61 455

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	7 068	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		10 572
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	7 068	10 572

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	78 000	15 566
TOTAL	78 000	15 566

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles		
TOTAL		

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 432-22

(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	349 909		196 080		545 989
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	15 000				15 000
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau					
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	196 080				26 127
- dont générosité du public					
Situation nette	560 989		196 080		587 116
- dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	15 125			7 065	8 060
Provisions réglementées					
TOTAL	576 114		196 080	7 065	595 176
- dont générosité du public					

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	17 875	7 251
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	490 909	532 871
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	5 262	1 041
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	848 305	807 091
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		3 811
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4 758	215
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 367 109	1 352 280
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	4 768	2 131
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	226 463	195 855
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	28 757	21 623
Salaires	927 382	862 498
Cotisations sociales	140 507	105 782
Dotations aux amortissement et dépréciations	14 300	14 318
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 262	334
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 343 439	1 202 540
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	23 670	149 740
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 668	3 269
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 668	3 269

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 668	3 269
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	25 338	153 008
Produits exceptionnels V	789	43 415
Charges exceptionnelles VI		343
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	789	43 072
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 369 566	1 398 964
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 343 439	1 202 883
EXCÉDENT OU DÉFICIT	26 127	196 080

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	11 258	
Prestations en nature		
Bénévolat	13 163	15 034
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	24 421	15 034
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	11 258	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	13 163	15 034
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	24 421	15 034